

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

## AMENDEMENT

N ° AS91

présenté par  
Mme Corneloup

-----

### ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.